



Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine

**COMMISSION ATTRACTIVITE,
AMENAGEMENT ET URBANISME**

Compte-Rendu de la réunion du

Jeudi 11 janvier 2017 à 16H00

Salle 36 – 144, avenue de Thionville

ORDRE DU JOUR

POINTS CM :

Aménagement Opérationnel :

POINT 1 : ZAC Desvallières : Approbation du dossier de réalisation

POINT 2 : ZAC Desvallières : Approbation du programme des équipements publics

Etaient présents, sous la présidence de : M. GANDAR, Conseiller Délégué

Mme GROLET, Conseillère Municipale – Membre titulaire

Mme SALLUSTI, Adjointe au Maire – Membre titulaire

M. CAMBIANICA, Adjoint au Maire – Membre titulaire (jusqu'au point n° 2)

M. TRON, Adjoint au Maire

Services :

M. FAREL, Architecte-conseil

Mme VOIRIN, Chef du Service Aménagement Opérationnel

M.ZIVIANI, Chef du Service Suivi Réglementaire

M. DUPOUY, Directeur Général Adjoint

Etaient excusé(e)s /absent(e)s :

Mme Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale – Membre suppléant
M. DARBOIS, Adjoint au Maire – Membre titulaire

M. TOULOUZE, Adjoint chargé de Quartiers
M. LEBEAU, Conseiller Municipal - Membre titulaire
M. PLANCHETTE, Adjoint au Maire – Membre suppléant
Mme TRAN, Conseillère Déléguée – Membre suppléant
M. LECOCQ, Adjoint au Maire – Membre titulaire
Mme AGAMENNONE, Adjointe au Maire, Membre suppléant
M. KOENIG, Adjoint au Maire – Membre suppléant
M. ROSSION, Conseiller Municipal – Membre suppléant
M. KRAUSENER, Conseiller Délégué - Membre titulaire
M. LEKADIR, Adjoint au Maire – Membre suppléant

M. GANDAR, Président, ouvre la séance à 16H08 en excusant les membres ne pouvant être présents.

POINTS CM :

POINT 1 : ZAC Desvallières : Approbation du dossier de réalisation

Le Président souhaite que ce dossier soit présenté, pour information, aux élus, lors d'une prochaine CAAU.

Pas d'observations particulières

La Commission émet un avis favorable

POINT 2 : ZAC Desvallières : Approbation du programme des équipements publics

Pas d'observations particulières.

La Commission émet un avis favorable

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 18H00.

Le Président de la Commission :

Pierre GANDAR